

D

EQUIPE DE RECHERCHE N° 27 DU C.N.R.S.
UNIVERSITE DE RENNES I
CAMPUS DE BEAULIEU
35042 RENNES CEDEX

Jacques BRIARD
Maître de Recherche au C.N.R.S.

RAPPORT SUR LA FOUILLE DE SAUVETAGE PROGRAMME
LE JARDIN DES MOINES A NEANT-SUR-YVEL, MORBIHAN.

(Juillet 1983)

Ministère de la Culture
Sous-Direction de l'Archéologie
Décision de sauvetage n° 02103
du 22 Mars 1983

Rennes, Novembre 1983

221

EQUIPE DE RECHERCHE N° 27 DU C.N.R.S.

UNIVERSITE DE RENNES I

CAMPUS DE BEAULIEU

35042 RENNES CEDEX

Jacques BRIARD

Maître de Recherche au C.N.R.S.

RAPPORT SUR LA FOUILLE DE SAUVETAGE PROGRAMME
LE JARDIN DES MOINES A NEANT-SUR-YVEL, MORBIHAN.

(Juillet 1983)

Ministère de la Culture
Sous-Direction de l'Archéologie
Décision de sauvetage n° 02103
du 22 Mars 1983

Rennes, Novembre 1983

1. HISTORIQUE ET SITUATION.

Le Jardin des Moines à Néant-sur-Yvel, Morbihan est un tertre néolithique avec parement de dalles de quartz et de schiste qui fut signalé dès la fin du siècle dernier dans les inventaires régionaux. M. Rosenzweig le signale brièvement comme une "chaussée" avec des menhirs (*Répertoire Archéologique du département du Morbihan*, 1963, p. 148).

F. Bellamy dans son ouvrage "La Forêt de Brocéliande", paru en 1896, signale un tertre de 26 pas sur 6 de large, enfoui dans la lande et d'où émergent 46 blocs, les uns en poudingues quartzeux, les autres en schiste rouge local. Il note le dérangement de certains blocs par les chercheurs de trésor dès cette époque. L'abbé Girard, recteur de la commune voisine de Tréhorenteuc et auteur de plusieurs opuscules ésotériques, ne signale la butte que pour en préciser la légende, celle de moines paillards pétrifiés sur place par Saint-Méen venu les morigéner.

Le Jardin des Moines disparut longtemps devant l'avancée de la lande non entretenue et des plantations de pins. Il fallut les incendies récents et l'action de l'association le Moulin du Châtenay, aménageant les sentiers forestiers balisés, pour redécouvrir le monument. Mais celui-ci subit diverses menaces. Les propriétaires basculèrent il y a une vingtaine d'années les pierres occidentales pour rechercher l'hypothétique trésor. Plus récemment une grande exploration clandestine fut menée au centre sur 4 m² pour rechercher encore du matériel archéologique. Enfin et surtout, le réaménagement forestier du secteur prévoyait dès 1983 la remise en valeur de ce secteur. Les premiers travaux, commencés à environ 1 km à l'Est du Jardin des Moines, montraient la méthode employée : passage profond au rotavator, nivellement à la lame et aménagement de sillons avant la plantation des arbres. Un tel travail aurait fait disparaître intégralement le monument. C'est pourquoi le sauvetage programmé fut décidé en 1983. Ce travail fut d'ailleurs mené en collaboration avec la station Biologique de Paimpont, siège d'un P.I.R.E.N. (programme interdisciplinaire sur l'environnement concernant l'aménagement forestier de la forêt de Brocéliande). Une contribution du P.I.R.E.N. a concerné l'inventaire des monuments mégalithiques de la région de Paimpont-Campénéac.

Le Jardin des Moines se trouve sur un plateau schisteux de landes et bois de pins, dominant la vallée de Tréhorenteuc (secteur du légendaire Val sans retour). Le sous-sol est schisteux (formations rouges du Cambrien). Bien que sur une hauteur le sous-sol est très humide avec formations argileuses hydromorphes. Le monument se trouve à une centaine de mètres à l'Est du carrefour des routes de Paimpont-Néant et de Tréhorenteuc-Mauron dans la lande au sud de la route

(coordonnées Lambert II : X : 255,2 ; Y : 235,8 ; Z : 142 m ; parcelle AC n° 888 de Néant-sur-Yvel). Le propriétaire M. Léon Leborgne nous a donné toutes facilités pour les travaux qui furent menés essentiellement en juillet 1983.

2. CONDUITE DES TRAVAUX.

Le chantier fut mené en parallèle avec celui de l'Hotié de Viviane à Paimpont. Le support logistique des fouilleurs fut assuré par la Station Biologique de Paimpont avec en complément une organisation sous tente pour l'intendance du chantier et le repas de Midi.

L'équipe permanente de fouilles comprit :

BRIARD Jacques, Maître de Recherche au C.N.R.S., Responsable chantier	
CHALAVOUX Joëlle, Collaboratrice technique, vacataire (Photo)	
MURATORE Jean Pierre, Professeur de dessin	} Lever de plans
PENNEC Stéphane, Etudiant	
HOUEIX Maurice, Professeur en retraite	
RIOT Bertrand, Etudiant	
QUERAT François, Administrateur en retraite	
THOMASSON Thierry, sans profession.	
JUMEL Guy, Professeur I.U.T.	

Nota : Quelques fouilleurs ont partagé leur temps entre le chantier de Paimpont et celui de Néant-sur-Yvel. Certains membres du Groupe culturel local, l'Association du Moulin du Châtenay ont participé aux travaux suivant leur temps disponible en particulier : Mr Guy LARCHER, responsable du groupe et animateur de l'action touristique en forêt de Paimpont. Ne sont pas comptabilisés les fouilleurs occasionnels, ayant passé une journée ou deux sur le chantier. Plusieurs visites ont eu lieu : visites commentées des stagiaires des "Journées gallèses", avec réalisation film vidéo, visite R. JOUSSAUME et du Groupe archéologique vendéen, visites professeurs et chercheurs Station biologique de Paimpont, visites professeurs britanniques (C. BURGESS, Newcastle-upon-Tyne, LYNCH, Pays de Galles, D. COOMBS, Manchester).

La première opération a consisté au débroussaillage de la butte. La couverture végétale était constituée de jeunes bouleaux, de troncs de pins calcinés, de genêts, de petit chênes, d'ajoncs, de ronces, d'épilobes et de fougères. Une fois dégagé l'intérieur du tertre apparaissait comme une zone en relief assez perturbée. En particulier dans le secteur Nord-Est : un grand trou rectangulaire correspondait à la dernière fouille clandestine. Les pierres du secteur Est étaient en position irrégulière car c'est une zone qui avait été autrefois en partie fouillée par les propriétaires. Du côté Sud le tertre semblait également

"ouvert". L'ensemble mesurait à première vue une vingtaine de mètres de long sur 6 m de large pour une hauteur centrale de 80 cm environ (photos 1 et 2).

La fouille de 1983 a consisté essentiellement au dégagement du tertre par l'extérieur pour retrouver tout l'entourage. De ce fait une zone à l'Est du monument a été dégagée en un grand carré de fouille et à partir de cette zone deux longues saignées longitudinales ont été menées à l'extérieur pour suivre les blocs marquant les limites extérieures. En fin de chantier deux sondages ont été menés à l'intérieur du secteur occidental.

3. ZONE EST DU TERTRE.

C'est la partie comprenant les plus beaux éléments d'entourage. Ils sont en poudingue quartzeux ou quartz blanc, formation que l'on ne trouve au plus près qu'à 3 km au Sud sur la commune de Tréhorenteuc. Une fois dégagés, les blocs les plus hauts atteignent 1 m de hauteur moyenne, surtout du côté oriental où ils ont été relativement bien conservés (photo n° 3). Du côté Nord, les blocs avaient été détruits à la masse et débités ou encore enfouis sur place. Le dégagement de 1983 a ainsi permis de dégager deux de ces blocs côté Est complètement plongés dans la "carrière" des anciens fouilleurs (photo n° 3). Du côté de ce secteur, les blocs avaient simplement été couchés sur le sol (bloc W1). La trace de l'ancienne excavation est très nette dans le sol ; plus meuble, plus blanche parce que de nature plus sèche, elle comprend de nombreux éléments de comblement moderne : débris de pierres variées, fragments de bois et même débris de fer et de verre. La présence sur place de ces éléments est intéressante car elle permet de comprendre la "fermeture" Est du monument (plan général).

Dans la zone Est dégagée, une partie du vieux sol était encore en place, contre la file orientale des blocs de parements. Le décapage a permis de reconnaître un vieux sol riche en charbons de bois mais très pauvre en matériel archéologique. Seul un petit trapèze en silex très allongé du type du Mésolithique de Téviac a été recueilli contre le bloc E1. On ne peut prétendre dater la fondation du monument par ce seul élément mais sa présence ne saurait être purement fortuite.

Un autre élément archéologique intéressant est la présence d'un petit foyer au centre de la structure, à une hauteur de 15 à 20 cm au-dessus du vieux sol à charbons de bois. Ce petit foyer comprenait une dizaine de petites pierres grossièrement appareillées en structure circulaire. Sa position centrale est certainement voulue. Il se trouve nettement en dehors de la zone remaniée et son appartenance au niveau préhistorique est indiscutable. Le dégagement du foyer a montré que les pierres étaient inclinées



Photos 1 et 2 - Début du dégagement du tertre.





Photo 3 - Secteur Est du tertre. Au fond côté Sud, les blocs sont en place, hauts de 1 m au-dessus du vieux sol. A gauche (partie Est) les blocs avaient été enfouis dans la "carrière" des anciens fouilleurs. A droite (côté Nord) les premiers blocs du parement longitudinal avaient été couchés sur le sol.



Photos 4 et 5 - Plan de situation et détail du foyer central de la zone Est.
Cliché J. Chalavoux.



presque verticalement dans le sol et qu'aucun mobilier archéologique n'accompagnait les charbons de bois. Il pourrait s'agir d'un foyer rituel de fondation. Au-dessus du foyer le remplissage interne du tertre comprend une couche de limon argileux très rapidement humifié par l'abondante végétation qui le surmontait et aussi par les perturbations anthropiques variées. La pauvreté du vieux sol surprend et contraste fortement avec la richesse d'un monument voisin du Néolithique final, le coffre mégalithique de l'Hotié de Viviane à Paimpont.

4. LA BORDURE EST.

Le monument a son axe principal orienté à 35° Nord. Par simplification, le côté le plus proche de l'orientation Nord a été dénommé côté Nord et les pierres immatriculées de l'Ouest à l'Est N1, N2, N3 etc... jusqu'à N26 (plan général). Sur les plans, chaque pierre a été dénommée ainsi et sa nature géologique précisée : Q pour les éléments en poudingue quartzeux et S pour les éléments en schiste rouge cambrien. Un fait est surprenant dans la construction du monument : toute la partie orientale est construite en beaux blocs de quartz et poudingue blanc, pierres qui sont importées vraisemblablement de Tréhorenteuc et ont nécessité un transport alors que toute la partie occidentale est mélangée de blocs blancs et surtout de schiste rouge du sous-sol local. Ainsi dans le côté Nord les blocs N1 à N14 sont alternativement en schiste et en quartz, sans que l'alternance soit régulière alors que les blocs N17 à N26 sont tous en quartz. L'entourage est jointif ou avec très peu de distance entre les pierres. Deux intervalles plus larges entre N5 et N6 et surtout entre N10 et N11 correspondent à des pierres déplacées. Il y a d'ailleurs à quelques mètres du monument deux blocs de quartz qui peuvent être des éléments de l'entourage enlevés autrefois de l'alignement. La longueur totale de la bordure Nord est de 25 m environ, une légère incertitude pesant sur les dernières pierres déplacées côté Est. C'est le plus long côté du tertre (plan général et photo n° 6). Il comprend donc 25 blocs principaux dont les plus volumineux en quartz blanc sont localisés du côté oriental.

5. LA BORDURE SUD.

Elle présente la même structure que la bordure Nord, à savoir une partie orientale constituée de gros blocs de quartz ou de poudingue quartzeux de couleur blanche et une seconde partie intercalant les blocs de quartz et les dalles de schiste rouge. Le schiste est ici encore la formation cambrienne du sous-sol, les blocs de quartz sont importés vraisemblablement de la région de Tréhorenteuc. Les blocs S18 à S27 forment une série ininterrompue de blocs de quartz, les pierres S1 à S21 montrent un mélange irrégulier de schiste et de



Photo 6 - Parement Nord du cairn. Blocs de quartz au premier plan (N19 à N17) et blocs alternés de schiste et de quartz (N16 à N1).

quartz. Certains blocs ont tendance à pencher vers l'extérieur comme sous la poussée au vide produite par le remplissage interne du tertre. Quelques blocs se sont même effondrés et l'un d'eux (S21) est une dalle de schiste épaisse qui s'est clivée en deux, une partie restant sud-verticale du côté interne et une partie effondrée vers l'extérieur et posée à plat sur le vieux sol. Dans la zone occidentale, les blocs de parement sont précédés par un petit réseau complexe de pierres formant de petites logettes extérieures où des débris de poteries ont été recueillis (S4 et S10 en particulier). Ce côté est nettement plus court que le côté Nord et mesure environ 23 m de long. Malgré les petites irrégularités l'alignement des blocs est relativement rectiligne dans l'ensemble (plan général et photo n° 7).

6. LES ELEMENTS TRANSVERSAUX.

Du côté Est, 3 gros blocs de quartz ont été retrouvés. L'un d'eux (E1) est en place mais fortement incliné vers l'extérieur. Deux autres (E2 et E3) avaient été basculés dans une fosse du sous-sol aménagée par les fouilleurs anciens, mais apparemment à proximité immédiate de leur emplacement primitif. Il est probable que deux autres blocs complétaient ce côté. En effet un amas de petites pierres en quartz entre S27 et E1 pourrait être l'ultime vestige d'un bloc débité à la masse. De l'autre côté des blocs plus volumineux que nous avons immatriculé E4 sont également les fragments d'un autre gros bloc de quartz débité. Ainsi la fermeture du tertre se faisait au nord par un alignement de 4 à 5 éléments en quartz disposés semble-t-il légèrement en arrondi.

Du côté Ouest, les blocs de parements étaient pratiquement invisibles au départ et ont été reconnus par la fouille. La curiosité de ce côté est que le raccord se fait en oblique. S1 qui appartient à la rangée Sud est une dalle de schiste rouge qui a été débitée sur place. W1 est un bloc de quartz qui avait été couché sur le vieux sol. W3 est un bloc de quartz de 60 cm de haut qui émergeait à peine au début des fouilles. N1 est un bloc de schiste qui est orienté suivant la file Nord. Ce côté montre donc une nette différence de hauteur avec la partie orientale du monument (photo n° 8).

Séparations intermédiaires : il semble qu'il ait existé à l'intérieur du tertre des éléments de séparation transversaux intermédiaires. Deux blocs émergeant au niveau de S11 pourraient être les éléments d'une séparation rejoignant la paroi Nord au niveau de N12. Ce sera un point à éclaircir lors de la prochaine campagne.

Par contre en 1983 a déjà été reconnue une structure intermédiaire



Photo 7 - Bordure Sud du tertre. Blocs n° S21 (premier plan) à S1. Cliché J. Chalavoux.



Photo 8 - Vue générale du tertre et bordure Ouest.



Photo 9 - Eléments de la séparation intermédiaire au niveau de N6.

rejoignant le bord Sud (S3) au bord Nord (N5). Il s'agit d'un massif assez irrégulier de blocs de schiste et de quartz. L'aspect irrégulier des blocs contraste avec les bordures Est du tertre et même Ouest. Il pourrait s'agir d'un blocage provisoire lors de la construction du tertre (photo n° 9). Mais aucun matériel archéologique ne permet de dater cette séparation. Le matériel archéologique recueilli se trouve à l'extérieur du tertre, en particulier deux fragments de vases situés devant les dalles S10 et S5. Ce sont des poteries non décorées assez épaisses, à bord droit qui à première vue se rapprochent plus des éléments du Néolithique final que des séries du Néolithique armoricain plus ancien. Leur remontage à partir des fragments recueillis permettra de préciser leur forme exacte.

7. CONCLUSION.

Le tertre du Jardin des Moines apparaît finalement comme un monument original et, malgré des destructions partielles, relativement complet. Il se présente comme un tertre peu élevé d'environ 80 cm au-dessus du vieux sol de forme trapézoïdale : 25 m pour le côté Nord, 23 m pour le côté Sud et de largeur moyenne de 5 à 6 m suivant le volume des pierres de parement et leur inclinaison. Il est orienté à 35 Gr Nord, soit E-NE S-SW. Il semble d'après les travaux de 1983 être établi sur le vieux sol, avec un enfoncement assez réduit des pierres de parement (20 à 40 cm). Sa construction semble avoir évolué entre une partie orientale constituée de gros blocs de quartz blancs, rapportés et de taille importante par rapport à l'ensemble et une partie occidentale plus surbaissée (40 à 60 cm) avec des blocs plus petits comprenant à la fois le schiste local et des plus petits blocs de quartz. La présence de cloisons internes laissent supposer une construction évolutive en plusieurs étapes à partir de l'Est. Ceci n'est pas sans rappeler certaines structures des alignements de Carnac où souvent d'une partie à l'autre de l'alignement diminue la taille des menhirs employés.

La datation de cet ensemble reste délicate. Il est très pauvre au point de vue mobilier : quelques éclats de silex et un petit trapèze longiligne type Téviéc, attestation d'une fréquentation ancienne du site, quelques débris de poteries assez clairsemés et trouvés pratiquement sur le côté du monument, en particulier les fragments de vases plaqués contre la paroi Sud et qui pourraient dater du Néolithique final. Il reste le foyer central de la zone Est qui semble un élément voulu et ordonné dans la structure générale et en particulier de la partie la plus spectaculaire à gros blocs de quartz.

Il faut rappeler que ce tertre est l'un de ceux qui subsiste d'une série détruite. Un tertre similaire a existé à une centaine de mètres au Nord et a été détruit il y a une trentaine d'années. Un autre probable est encore visible très diminué à l'Est. Il est donc intéressant d'avoir pu étudier en sauvetage ce tertre, exemple d'un des volants mégalithiques du peuplement néolithique de la forêt de Paimpont. Il reste en 1984 à poursuivre l'étude du tertre interne pour préciser sa structure et sa chronologie et le préparer pour une conservation définitive dans le plan d'aménagement forestier.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Briard', written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

Jacques BRIARD

Rennes, Novembre 1983

NEANT-SUR-YVEL (56) - Le Jardin des Moines. Fouilles J. BRIARD, 1983.

Plan général du monument et élévations des pierres d'entourage au niveau
du vieux sol. ● : poterie ; ▼ : silex ; F : foyer central.

Relevé de terrain J.P. Muratore, S. Pennec. Mise au net S. Pennec.



